

## Espace Georges SADOUL & Musée Pierre NOEL

### Tarifs de mise à disposition des salles Arrêté municipal en date du 05 juillet 2010

Salle	Type de tarification	TARIFS * TTC applicables aux Particuliers, Associations, Entreprises	
		Déodatien	Extérieurs
<b>EXCELSIOR</b>	Par journée	152 €	304 €
<b>La CLAIRIERE</b>	Par journée	99 €	198 €
	Par demi-journée	60 €	120 €
	Par heure	22 €	44 €
<b>Le CORBUSIER</b>	Par journée	121 €	242 €
	Par demi-journée	67 €	134 €
	Par heure	22 €	44 €
<b>YVAN GOLL</b>	Conférence / Congrès	392 €	784 €
	Conférence / Congrès avec projections	450 €	900 €
	Spectacle (pour le 1er spectacle)	618 €	1 236 €
	Par spectacle supplémentaire	337 €	674 €
	Répétition avec techniciens	78€	156€
<b>François CHOLE</b>	Conférence / Congrès	228 €	444 €
	Conférence / Congrès avec projections	360 €	720 €
	Spectacle (pour le 1er spectacle)	458 €	916 €
	Par spectacle supplémentaire	246 €	492 €
	Répétition avec techniciens	72 €	144 €

- ⇒ Les tarifs sont fixés annuellement par arrêté municipal
- ⇒ Aux tarifs grisés doit être ajouté le tarif de la mise à disposition de l'agent SSIAP<sup>1</sup>, en fonction de son temps de présence : 50 € pour ½ journée soit 4 heures, 100 € pour une journée soit 7 h.
- ⇒ Les associations signataires de la charte associative doivent valoriser cette mise à disposition dans leur budget de fonctionnement
- ⇒ **La réservation ne sera effective qu'après la signature de la convention de mise à disposition des salles et du retour de l'ensemble des documents nécessaires (chèque de caution, attestation d'assurance de responsabilité civile, règlement, chèque d'acompte de 50% pour la réservation).**